Législatives et régionales d'avril 2024

Les médias édifiés à nouveau sur leurs rôle et responsabilité en période électorale

P4

WARAA
Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses | 29 FEVRIER 2024 N° 457 - Prix 250 F CFA

NECROLOGIE

P6

Mme ASSAYE A. Jacqueline

sera inhumée à Yokoè ce Samedi

Meeting en hommage à Mgr Kpodzro

La DMK prise dans son propre piège

P4

Levée des sanctions contre le Niger

Un retour à la Vison de FAURE

P2

Congrès statutaire et élections de 2024

UNIR en marche vers la victoire

P3

SAFER

Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

Accès à l'eau potable

Une bonne nouvelle à Kazaboua

Le ministre d'État, en charge de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Yark Damehame, a lancé samedi 24 février à Kazaboua dans la préfecture de Sotouboua, la cinquième phase du « Programme Saoudien de puits de forage pour le développement rural en Afrique ». Cette nouvelle phase consiste en la réalisation de 17 mini-adductions

d'eau potable et 15 postes d'eau autonomes équipés de système solaire dans la région Centrale et les Plateaux.

Au Togo, les efforts se multiplient dans le sens de l'amélioration de l'accès des populations à l'eau. « Toutes ces réalisations permettront d'éviter à notre population les maladies hydriques et diarrhéiques », a indiqué le ministre d'État.

Évalué à 2,5 milliards FCFA ce programme de puits et forage est financé par le Fonds Saoudien de développement. Dans le cadre du même programme, la région maritime a également bénéficié d'un projet de renforcement de l'accès à l'eau. L'ambition de l'exécutif est de garantir l'accès équitable à l'eau potable à au moins 80% de la population togolaise d'ici 2030.

WARAA

Levée des sanctions contre le Niger

Un retour à la vison de Faure Gnassingbé

Abuja a abrité ce samedi 24 février 2024, la 53ème session extraordinaire de la conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les travaux de cette rencontre étaient axés sur l'examen des sujets brûlants de l'heure.A l'issue de la session, on retient que La CEDEAO a levé une partie des sanctions économiques et financières contre le Niger. Elle a aussi annoncé la réouverture des frontières et le survol du pays avec effet immédiat. Ces sanctions avaient été prises une semaine après le putsch du 23 juillet 2023 pour contraindre les putschistes à libérer le pouvoir. Cette ligne était défendue depuis des mois par le Chef de l'État Togolais, Faure Essozimna Gnassingbé.

Portée principalement par le Togo et soutenue par d'importantes personnalités africaines, la levée des sanctions prises contre le Niger au lendemain du renversement du Président Bazoum en 2023 sonne comme un immense succès pour la diplomatie togolaise. Le Président Faure Essozimna Gnassingbé s'est investi pour une résolution pacifique et humaniste en plaçant au centre des préoccupations, l'intérêt supérieur des populations. Une position qui, loin de soutenir et d'encourager les changements inconstitutionnels de pouvoirs dans l'espace communautaire, fait prévaloir l'esprit de solidarité qui a présidé à la création de la CEDEAO il y a bientôt 50 ans.

« L'approche de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé a permis

Suite à la p 5

WARAA
Les Vainqueurs
Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA
REDACTION
EZI Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu
INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA
IMPRIMERIE
YANIDEL GROUPE
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	**22-21-25-01**
CHU Campus :	**22-25-77-68**
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Congrès statutaire et élections de 2024

UNIR en marche vers la victoire

Le parti Union pour la République (UNIR) a tenu son deuxième congrès statutaire à Kara. C'était le lundi 26 février 2024 sous la présidence du Président de la République et Président du parti, Faure Essozimna Gnassingbé. Cette rencontre a rassemble près de 1.500délégués venus de toutes les préfectures du pays.Les échanges ont porté sur la vie du parti, l'actualisation des textes fondamentaux, notamment les statuts, le règlement intérieur, la charte des valeurs, et l'actualité politique, avec en perspective le calendrier électoral.

A l'issue des débats et des échanges fructueux, empreints de convivialité et riches d'enseignements pour la vie et l'animation du Parti, les congressistes ont fait l'analyse approfondie du climat sociopolitique et mesuré le chemin parcouru par le parti sur le terrain politique depuis sa création le 14 avril 2012 à Atakpamé. Ils ont tiré leçon des forces et faiblesses de l'organisation et du fonctionnement des structures durant ces douze premières années d'existence. Des orientations basées sur cette expérience et sur l'idée politique fondatrice du parti ont été définies pour l'avenir.

Il faut ajouter que les délégués de UNIR ont examiné et adopté les statuts, règlement intérieur et règlement financier révisés ainsi que la charte des valeurs de bonne conduite, pour renforcer le dispositif juridique du parti dans l'esprit de la charte des partis politiques au Togo. Ils n'ont pas manqué de relever particulièrement l'importance culture constante de la discipline dans les rangs des militants à tous les niveaux de l'organisation du parti.

Enfin, les travaux du Congrès ont permis aux militants de prendre la ferme résolution de se mettre en ordre de bataille et de travailler avec humilité, détermination et sérieux, dans la cohésion et la discipline du parti, pour remporter les suffrages des électeurs lors des élections législatives et régionales du 20 avril 2024 et assurer une victoire éclatante au parti.

Il faut rappeler que le Togo organise un double scrutin, législatif et régional le samedi 20 avril 2024. Il s'agira de renouveler la représentation nationale, dont le nombre de sièges est désormais porté de 91 à 113, et d'élire les premiers conseillers régionaux de l'histoire du pays, parachevant ainsi l'architecture de l'administration décentralisée. Conformément à la pratique de dialogue et de recherche de consensus au sein de la classe politique, un décret du 23 février dernier a pris en compte les propositions formulées par les acteurs politiques au sujet des dispositions initialement fixées pour ces élections législatives et régionales, notamment celles relatives à la date des élections et au montant du cautionnement.

Londou KAWANA

Législatives et régionales d'avril 2024

Les médias édifiés à nouveau sur leurs rôle et responsabilité en période électorale

Dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances électorales au Togo, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a réuni samedi 24 février 2024 lors d'un séminaire à Lomé, des professionnels de médias de la région Maritime et des plateaux notamment.

La rencontre qui a pour thème « Éthique et déontologie des médias en période électorale », a pour objectif de rappeler aux médias leurs rôle et responsabilité dans la couverture des différentes activités et manifestations en période électorale.

Selon le président de la CENI, Yabré Dago, conscient du rôle déterminant des médias dans la réussite de leur mission et au regard de leur chronogramme d'activités, il était opportun pour la CENI d'interagir avec les professionnels des médias, à travers des communications qui ont été délivrées par des personnes ressources retenues pour leurs expériences et dextérité.

Les participants ont été entretenus sur: l'historique de la CENI, ses prérogatives, les enjeux, les défis des élections prochaines et les perspectives.

Les différentes phases du processus électoral et également sur les questions liées à l'intelligence territoriale et à la gestion des territoires régionaux, ainsi que sur la sécurisation des élections.

Badjibassa Babaka, rapporteur de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) et consultant en communication a rappelé aux médias, les règles déontologiques et éthiques sur la base des expériences.

Il s'est entretenu avec les participants sur la mission du journaliste en période électorale, traitement de l'information, comportement du journaliste, journaliste, média et lutte contre la violence électorale.

Des conseils ont été inculpés aux médias. " Ne relayer que des informations vérifiées, accompagner les candidats et donner leur équitablement la parole, se méfier des informations de réseaux sociaux, éviter de jouer les militants et/ou sympathisants des partis ou de relayer les discours de haine ou informations pouvant créer des troubles, contribuer à la promotion de la paix (...) Les élections sont des périodes délicates. Nous devons y adapter nos comportements", a exhorté Badjibassa Babaka.

A la fin des travaux, un partenariat a été acté entre la CENI et les médias dans le processus et le suivi de leur mission.

Cécile S.

Elections de 2024 et dépôt des dossiers

Les candidats ont jusqu'au 06 mars

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a repoussé la date de clôture du dépôt des dossiers de candidatures pour les élections législatives et régionales. Initialement fixée au mercredi 28 février, la nouvelle date de clôture est le 06 mars 2024.

«Les dossiers sont déposés (au siège de la Commission pour l'élection des députés et au siège de chaque CELI pour les conseillers régionaux) tous les jours ouvrables de 07h à 12h et de 14h30 à 17h30, à l'exception du dernier jour où les dossiers seront déposés de 07h à 12h et de 14h30 à minuit », lit-on dans un communiqué que la CENI a pondu à l'intention des acteurs politiques.

Le report de la date du dépôt des dossiers fait suite au report des élections qui finalement auront lieu le 20 avril 2024. Il faut aussi ajouter que le cautionnement a été revu à la baisse. Initialement fixé à 500 milles francs CFA, le montant du cautionnement à verser au trésor public par les candidats aux élections législatives est désormais de 300 mille francs CFA par candidat. Celui des régionales qui s'élevait à 200 mille francs CFA est maintenant fixé à 150 mille francs CFA par candidat. En ce qui concerne les candidatures féminines, la caution est divisée par deux.

La Rédaction

Meeting en hommage à Mgr Kpodzro

La DMK prise dans son propre piège

Selon certains observateurs de la scène politique togolaise, la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) n'est qu'une coquille vide. Le meeting organisé par cette organisation politique le 25 février 2024 leur donne raison.

En effet, la population mobilisée à cette manifestation politique se résume à quelques dizaines de personnes en plein cœur de la capitale. A entendre le Coordinateur de la DMK, Paul Misseboukpo, qui essaie de justifier ce fiasco, il y a le climat de peur et de terreur qui règne et qui n'encourage pas les populations à répondre à l'invitation des partis de l'opposition. « C'est aujourd'hui que nous avons commencé, nous avons déverrouillé, ça n'a pas été facile pour nous. Mais prochainement ce sera plus développé que cette fois-ci», a-t-il fait savoir.

La raison avancée par la DMK pour justifier l'échec de la mobilisation est fallacieuse. Comment le pouvoir en place pouvait-il mettre en place un dispositif de répression d'un meeting qu'il a déjà autorisé ? La vraie raison est que la DMK ne s'attendait pas vraiment à ce que le ministre en charge de l'administration territoriale donne son accord pour la tenue de ce meeting. Ils planifiaient juste faire des annonces et attendre un refus catégorique de l'autorité compétente afin de faire des sorties médiatiques pour déplorer la restriction des libertés des acteurs politiques. Cette-fois ci, ils ont été pris au piège. Leur meeting n'a accouché que d'une souris.

Pour rappel, la DMK, deuxième force politique après le parti au pouvoir depuis la dernière élection présidentielle n'est plus celle qu'on connait aujourd'hui. Plusieurs partis ont déserté ce regroupement pour former la Dynamique pour la Majorité du Peuple (DMP) quand le Feu prélat avait interdit catégoriquement les membres de son regroupement d'utiliser son nom ou le nom de la DMK pour aller aux élections. Il n'y a que quelques personnes fidèles à Agbeyomé Kodjo, et au prélat qui amusent la galerie dans cette boite vide.

Jack NUKUNU

Levée des sanctions contre le Niger

Un retour à la Vison de Faure Gnassingbé

Suite de la p 2

d'éviter le chaos et la catastrophe humanitaire dans notre pays. C'est cette position que Son Excellence a apportée auprès des pairs africains pour leur montrer la nécessité de revenir à l'esprit fondateur de la CEDEAO. », avait indiqué début décembre 2023, le Président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), Président de la transition du Niger, le Général Abdourahamane Tiani, à l'occasion de sa première visite officielle à Lomé. « Nous sommes préoccupés de la situation humanitaire dans ces pays (Mali, Niger et Burkina Faso, NDLR) et nous nous sommes interrogés sur la nécessité de réexaminer, de réévaluer nos stratégies de gestion de ces crises », avait indiqué pour sa part, le Président Faure lors de sa visite de travail à Abidjan le 16 février dernier. Sa démarche est saluée par ses pairs qui comptent sur lui pour maintenir l'unité de l'Afrique de l'ouest face aux velléités exprimées par certains Etats qui ont annoncé leur sortie de la CEDEAO.

Pour rappel, plusieurs pays de la sous-région traversent des situations difficiles notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Dans ces pays frères en transition politique et soumis à des sanctions de la CEDEAO, le chef de l'Etat mène avec efficacité une médiation en privilégiant le dialogue et la conciliation excluant toute intervention militaire notamment au Niger.La médiation togolaise consacrée par la CEDEAO en décembre 2023 a permis d'obtenir des résultats tangibles comme la libération de proches du président Bazoum. Aujourd'hui le dialogue semble relancé entre la CEDEAO et le Niger pour le plus grand bonheur des populations et de l'économie de la sous-région.

L. K.

REMERCIEMENT & ANNONCES

Les Familles DJOBO, IDRISSOU TRAORE et ATAKPA au Togo et à l'étranger,
Mr et Mme DJOBO Byao Kpékpassi, Ancien Préfet à la retraite,
Mme AYEVA Adiétou née IDRISSOU TRAORE, son Epoux, ses Frères et Sœurs et leurs enfants,
Mme IDRISSOU TRAORE Sadia Veuve AGLAMEY PAP, ses frères et sœurs et leurs enfants à Lomé et à l'étranger
Togbui EZIN ZINSOU SESSOU Matshihayigban, Chef auprès du Trône cantonal d'Anyronkopé, son épouse, ses frères et sœurs et leurs enfants à Lomé et à l'étranger
Mme DJOBO-TETTEH Diane, Cadre à ECOBANK-Togo, ses Frères et Sœurs à Lomé et à l'étranger,

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur fille et sœur :

DJOBO Dolè Lucie Veuve ATAKPA
Chargée de Communication au BUTODRA
Décédée à Lomé, le 20 Février 2024 à l'âge de 40 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister et de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES

JEUDI 29 FEVRIER 2024 :
19H : Veillée Messe à la Paroisse Franciscaine de Hanoukope à Lomé
VENDREDI 1ER MARS 2024 :
9H00 : Messe d'enterrement en la même Eglise suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au Cimetière de Bè-Kpota.
NB : Les Salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'Eglise à la fin de la messe d'enterrement.
DIMANCHE 03 MARS 2024 :
11H00 : Messe d'action de grâce à la Paroisse Saint Kisito à Tokoin Doumasséssé.
MAISON MORTUAIRE : Maison DJOBO à Tokoin Doumasséssé à côté de la Pharmacie CAMPUS.

REMERCIEMENT & ANNONCES

Le chef canton de Bassar
Le chef canton de Kabou
Le chef du village de Sara
Le chef du quartier de Tchénou
Le chef du quartier de Faredoumpou
Le chef canton de Sanda
Le doyen de la famille ASSAYE,
Mr ASSAYE Okaté Claude, retraité des douanes, ses femmes, ses enfants à Lomé, à Bassar et à l'étranger
Le Major KOULOUN Bilizim Armand et sa famille à Atakpamé, à Sanda, à Lomé et à Sotouboua
M. DATAGNI Kossi, Militaire à la retraite, sa famille à Lomé et à Bassar

M. KAO Pascal, comptable à CAP-Togo, sa famille à Lomé et à Kara
Dr TASSA-Agba ? Commissionnaire Divisionnaire de police, sa famille à Lomé, à Kabou et à Sotouboua

LES ENFANTS DE LA DÉFUNTE
KOULOUN Abalo, enseignant d'EPS à Sotouboua,
ASSAYE Kpandipou, couturière à Lomé
ASSAYE Bama Dolibe, caissière à Lomé
ASSAYE OKATE Tchonanké Nadège, Magistrat au TGI-Lomé
ASSAYE Esso, technicien à la CEET à Lomé

LES FAMILLES PARENTES, ALLIEES ET AMIES
DJERI, BISSINKOU, BAGNA, AKPO, TANGBADJA, ABODJI, NINKABOU, BIDIKIM, KISSAO, LABODJA, TAGBA, OURO-BOSSI, DARE, KONDO, TCHEDRE, SAMA, TABONA, KADJO, KODJO-GNAMBI, WADJA, TCHABORE, KISSAO, DJALIGMA, TCHAKOURA, SANGBANA, GBATI, BATCHALI, DALOUBA, TCHASSANTIE, BILANTE, NABOUDJA, TAGHARBA et AKUE.

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathies et d'affections que vous leurs avez témoignés de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée fille, sœur, épouses, mère :

Mme ASSAYE Aoussi Jacqueline, née SAMA
Ménagère à Lomé
Décédée le 03 février 2024 à la Polyclinique WOSSINU & GBOGBO à l'âge de 76 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unie d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME
VENDREDI 1ER MARS 2021

18H 30 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire, maison ASSAYE , sise au quartier Lossossimé, voie de la gare routière d'Agbalépédogan menant au carrefour BODJONA, première von à droite, après le monument en forme d'œuf de couleur blanche (carrefour ŒUf), suivi de danses traditionnelles.

SAMEDI 02 MARS 2024
06h à 07h 00 : Exposition du corps à la maison mortuaire
8h 00 : Messe d'enterrement en la paroisse Corpus Christi de Cacavéli, derrière le domicile du ministre BODJONA, suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoé.
NB : Les salutations d'usage seront reçues à la maison après l'enterrement.

DIMANCHE 03 MARS 2024
8h 00 : Messe d'action de grâce en la même église, suivie de danses traditionnelles dans la maison mortuaire.

PHARMACIES DE GARDE
26 Février 2024 au 04 Mars 2024

PHARMACIE CENTRE	2221 83 30 ASSIVITO, face WATT	
PHARMACIE 311ÈME ARRONDISSEMENT	96 32 97 71	Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA
PHARMACIE OLIVIERS	22 27 04 34	01 , Rue du Rotary club international angle Bd Felix Houphët-Boigny 08 BP 8480 Lomé 08 TOGO
PHARMACIE CHÂTEAU-D'EAU	96 80 08 88	Près Château d'eau de BE
PHARMACIE KODJOVIAKOPE	22 21 89 90	Avenue Duisbour
PHARMACIE AVE MARIA	99 03 20 12	Face ENSF (Ecole Nationale des Sages-Femmes) près du CHU Tokoin
PHARMACIE CAMPUS	96 80 08 85	ADEWI - Boulevard de la Kara à côté de UTB
PHARMACIE AGBEGNIGAN	70 20 00 00	Tokoin Ramco - Gbadago, Av. de la Libération, près du PRÊT À MANGER
PHARMACIE DE LA MAIRIE	91 03 21 21	39, Avenue Nicolas Grunitzky Nyekonakpoè
PHARMACIE BAH	90 55 79 59	Bd mo, Face EPP Hédzranavé
PHARMACIE CITRUS	70 44 59 24	Attiégou Carrefour DVA Grand Contournement
PHARMACIE ISIS	70 44 83 87	Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU Gakpoto
PHARMACIE YEM-BLA	90 88 98 72	258, Av. Akéi face à la Résidence
PHARMACIE FRATERNITE	96 80 09 19	Hédzranavé près de la Clinique St Joseph
PHARMACIE APOTHEKA	70 44 33 33	Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kegué
PHARMACIE LE PROGRES	70 45 86 55	Grd contournement, face EPPL Universelle, non loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota
PHARMACIE MAWULE	70 45 91 86	54 Bd de l'OT1 Rondpoint Gakpoto, Bè-Kpota
PHARMACIE ADIDOGOME	91 05 78 21	Face au cam 2ème Rt d'Adidogomé
PHARMACIE SILOE	90 80 26 39	Carrefour Aflao Aédokoè Atigangomé
PHARMACIE ACTUELLE	90 61 46 44	Route de Ségbé; quartier Sagbado - Adidogomé
PHARMACIE SEGBE	92 59 49 35	Ségbé
PHARMACIE DJIDJOLE	93 93 99 27	DJIDJOLE
PHARMACIE ST JOSEPH	96 80 09 65	Bretelle BE KLIKAME
PHARMACIE VIGUEUR	70 44 81 96	Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro
PHARMACIE MILLENAIRE	70 21 31 97	Face réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord
PHARMACIE DIEUDONNE	70 44 84 59	Route de LEO 2000, non loin de FUCEC Agoè-Téléssou
PHARMACIE OSSAN	70 40 44 25	Carrefour AVEDZI, face Ets LALIMOUSINE
PHARMACIE APOLLON	93 50 42 55	Avédji, Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles
PHARMACIE CLEMENCE	70 19 35 35	Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET Agoè et l'Ecole rivée La Source
PHARMACIE ST MICHEL	70 43 30 43	Située à Agoè-Nyivé entre la Brasserie BB et l'es ace Télécom
PHARMACIE ST ESPRIT	70 40 29 06	Sur la bretelle Agoè-Nyivé, Face au CEG Agoè-Est
PHARMACIE ASSURANCE	93 08 76 76	Adétikopé, National NO I, non loin du marché
PHARMACIE ZONGO	70 49 96 55	Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé
PHARMACIE LIDDY	70 90 19 60	AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp de tir
PHARMACIE LA MAIN DE DIEU	93 40 21 21	AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée)
PHARMACIE ALTA	70 08 46 46	AGOE Anonkui Route Mission Tové en face du Centre Culturel Loyda
PHARMACIE ABRAHAM	92 25 99 83	AGOE - Logopé Kossigan
PHARMACIE DIVINA GRACIA	93 83 91 00	quartier A cè-Fiovi Carrefour Bafana-Bafana
PHARMACIE ZOSSIME	70 46 26 64	AGOE - Zossimé, lès du marché
PHARMACIE ST PHILIPPE	90 67 33 24	SANGUERA, Rte Lomé - Kpalimé lès de la Station-service OANDO
PHARMACIE EVA	92 16 32 32	SANGUERA, Klikamé, Non loin du T-OIL
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE	93 26 36 00	Marché de Légbassito, à côté de la Poste, sur le Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé
PHARMACIE PRINCIPALE	90 82 67 67	A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida
PHARMACIE LE DESTIN	70 41 15 41	DJAGBLE, A 300 mètres du CMS Afokléfé
PHARMACIE LA PATIENCE	70 05 23 39	DJAGBLE, A 300 mètres du CMS Afokléfé

Projet Coso

Plusieurs infrastructures socio-économiques réalisées ou en cours de réalisations

Le Togo est un modèle en matière de promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans la sous-région. Dans un contexte mondial où la cohésion sociale est cruciale pour le développement durable, le Togo crée un environnement harmonieux où chaque individu, quelle que soit son origine, puisse prospérer et contribuer au progrès collectif. Raison pour laquelle le pays a accueilli favorablement le projet de Cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (Coso).

Le projet fait partie d'une initiative intégrée pour le redressement et la stabilisation des régions d'Afrique de l'Ouest les plus vulnérables et touchées par des conflits. Créé pour lutter contre la pauvreté, il est exécuté au Togo par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). Grâce à un financement de la Banque mondiale d'une valeur de 60 millions de dollars, le Togo couvre à ce jour, dans le cadre du projet Coso, 41 cantons frontaliers dont 37 dans la région des Savanes, 2 dans la région de la Kara et 2 dans la région centrale. Plusieurs infrastructures sont en cours de réalisation dans plusieurs domaines notamment les pistes rurales, l'eau et l'hydraulique, l'éducation, le développement à la base, l'assainissement, le sport et les loisirs, l'environnement.

Il faut souligner que l'approche de développement est conduite par les communautés elles-mêmes, l'objectif étant de les responsabiliser et les faire participer au progrès national pour l'appropriation et la durabilité des infrastructures et le succès des initiatives socio-économiques. Au Togo, un an et 6 mois après la mise en route du Coso, 563 investissements en infrastructures socio-économiques ont été approuvés, dont 96 sont déjà achevés dans les zones frontalières avec le Burkina Faso. Le 12 décembre 2023 s'est ouvert à Lomé, le premier forum annuel sur la cohésion sociale, dans le cadre du projet COSO.

Le forum a rassemblé des acteurs venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo.Les responsables ont pu échanger autour des vrais défis de l'heure que sont les risques de fragilités, conflits et violences (FCV), la fragilité climatique, la lutte contre la pauvreté dans les pays du Golfe de Guinée, surtout dans les zones septentrionales, la réduction de l'exploitation par les groupes extrémistes violents des tensions intercommunautaires et de la fragilité structurelle des États pour étendre leurs opérations.

Waraa

Décentralisation

Le Togo vers une gouvernance plus démocratique et plus inclusive

La décentralisation est un levier de développement inclusif. Elle est issue d'une volonté politique qui vise à rapprocher le processus de décision des citoyens (démocratie de proximité) et améliorer l'efficacité de l'action publique pour mieux répondre aux besoins de la population. Le Togo est engagé dans une logique d'administration territoriale qui associe les municipalités aux programmes et projets publics. Depuis 2019, la gouvernance locale est assurée par le gouvernement en collaboration avec les 117 communes du pays. La modernisation des infrastructures s'inscrit dans le cadre du

Projet d'appui à la décentralisation (PAD), soutenu par 30 milliards de francs CFA de la Banque de développement allemande KfW, et il est prévu la construction de 40 hôtels de ville à travers le territoire. Sur le plan administratif, plus de 1 500 conseillers municipaux sur l'étendue du territoire, seront formés sur la gestion de leurs différentes municipalités.

Véritable repère de la politique sociale et économique actuelle du gouvernement, la Feuille de route 2020-2025 inscrit la modernisation du pays et le renforcement de ses structures, un projet et une réforme directement orientés vers le développement de la gouvernance locale. Il s'agit en effet du projet d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan de développement de 10 communes et de la réforme visant la décentralisation de l'État. Les mairies sont également au service du développement local. Les municipalités à travers des approches de gouvernance de plus en plus prospectives, tentent de répondre au mieux aux attentes de leurs administrés. C'est l'exemple des communes du Golfe 5 et de la Binah 2 qui ont validé en 2023 des Plans de développement communaux (PDC) dotés respectivement de budgets de 3,5 milliards et 1,5 milliard de francs CFA. Il faut préciser que le PDC est un document qui définit la stratégie de développement des communes. Il comprend les lignes directrices de la commune concernant tous les aspects du développement communal, tels que le logement et la démographie, l'économie et l'emploi, l'environnement, la mobilité, les équipements, la politique sociale, le commerce, le tourisme, la culture, etc. Les 117 communes du Togo sont censées l'élaborer et l'adopter en vue d'une meilleure gouvernance communale.

La Rédaction

Nous sommes plus de
4 Millions d'abonnés
à profiter du plus grand réseau 4G+ avec
la plus large couverture nationale
4G+
#nous sommes le Togo
togocom.tg
Avancez. Pour vous. Pour tous.
Togocom